



LIGUE DE PICARDIE

Siège administratif
5 rue Antoine Laurent LAVOISIER
60550 VERNEUIL EN HALATTE
Tél. 09 62 60 03 83
Fax 03 44 24 44 29

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
de clubs

Objet : MUTATIONS 2011/2012

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Lors de l'assemblée générale de la Fédération française de volley ball, il a été approuvé un nouveau mode de gestion des mutations.

Celles-ci seront gérées par internet à partir du site fédéral dans "Gestion des licences" puis "Gestion des mutations".

ETAPE 1 : Le club recevant se charge de la saisie internet de la demande qui génère l'envoi d'un mail automatique au club quitté lors de la validation du formulaire.

ETAPE 2 : Le club quitté dispose de 30 jours pour répondre favorablement et de 8 jours pour émettre un avis défavorable

ETAPE 3 : Saisie de l'avis du club quitté.

ETAPE 4 : Saisie de l'avis de la Ligue quittée.

ETAPE 5 : Saisie de l'avis de la Ligue recevante.

ETAPE 6 : Saisie de l'avis de la FFVB/CCSR .

Il vous reste à maîtriser et utiliser ce nouveau moyen de communication pour la validation des mutations.

Comptant sur votre coopération, soyez assuré, Madame la Présidente, Monsieur le Président, de l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Fait à Verneuil le 7 juin 2011

Le Président de la Ligue

F. DUBOIS